

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 041
HEBOUT

Mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestières

LES DÉPUTÉS DE L'OUTAOUAIS ANNONCENT UN INVESTISSEMENT DE 40 000 \$ POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE FORESTIÈRE EN OUTAOUAIS

Gatineau, le 20 décembre 2011– Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, au nom du ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, confirme la reconduction d'une aide financière de 40 000 \$ accordée à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour la promotion de la culture forestière.

Cette annonce, qui se fait conjointement avec la députée de Hull, madame Maryse Gaudreault, la députée de Pontiac, madame Charlotte L'Écuyer, la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, et le député de Chapleau, monsieur Marc Carrière, permettra la réalisation de projets ayant pour but de rehausser l'intérêt de la population pour la forêt, d'améliorer ses connaissances sur le sujet et de renforcer le sentiment d'appartenance des Québécois envers leur forêt. Ces projets peuvent prendre la forme d'activités éducatives, de formation, d'information et de sensibilisation réalisées auprès de diverses clientèles.

« Mes collègues et moi sommes heureux d'annoncer aujourd'hui la reconduction de la mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestières. Nos forêts ont contribué à bâtir notre identité et elles doivent continuer d'être une source de fierté. La mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestières permettra d'atteindre plus efficacement les jeunes et de les sensibiliser à l'importance de nos forêts. Elle favorisera ainsi une gestion participative et régionalisée telle qu'elle est souhaitée par tous les acteurs du milieu », a souligné le ministre MacMillan.

Cette mesure a pour but d'aider financièrement les organismes qui poursuivent une mission commune au Ministère, soit la promotion de la culture forestière, notamment en matière d'aménagement durable des forêts. La Conférence régionale des élus possède une expertise reconnue en information et en éducation forestières et est bien enracinée dans son milieu.

« Notre forêt demeure un vecteur économique essentiel de la région. Elle permet à des milliers de travailleurs des régions du Québec de gagner leur vie et elle génère des retombées économiques importantes. Nous devons sensibiliser les jeunes aux défis stimulants qu'offre le secteur et encourager les initiatives qui visent à donner au Québec une relève dans le secteur forestier », a conclu le ministre Gignac.

Rappelons que la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1) reconnaît dans son préambule l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en sensibilisant la population à cet égard afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts et à leur gestion. Une information adéquate est essentielle à la participation du public.

- 30 -

Source :

Sylvie Descoeurs
Attachée politique et responsable des communications
Cabinet du ministre délégué aux Transports
819 986-9300

Information :

Jancimon Reid
Relationniste médias
Ministère des Ressources naturelles et de la
Faune
418 627-8609, poste 3010